



NOTICE DE SECURITE

Etablissement Recevant du Public / Toutes categories

PRESENTATION DU PROJET :

- Nom de l'tablissement :
- Adresse de l'tablissement : rue, route
- Commune de :
- Numro de tlphone de l'tablissement :
- Nature de l'exploitation :

-
- Nom du propritaire :
 - Adresse du propritaire :
 - Numro de tlphone du propritaire :

-
- Nom de l'exploitant :
 - Adresse de l'exploitant :
 - Numro de tlphone de l'exploitant :

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE TERRAIN :

- Section cadastrale :
- Numro parcelle (s) :
- Superficie constituant la proprit :

NATURE DU PROJET :

- Nature des travaux envisags :
-
-
-

ENGAGEMENT DU DEMANDEUR :

Je soussign, auteur de la prsente demande, certifie exacts les renseignements qui y sont contenus et m'engage  respecter les rgles gnrales de construction prescrites par les textes pris en application des articles L 111.1 et suivants du code de la Construction et de l'Habitation sous peine d'encourir les sanctions pnales applicables en cas de violation de ces rgles (articles L 152.1  L 151.11).

PIECE A JOINDRE :

Autorisation du propritaire s'il est autre que le demandeur pour les travaux ci-aprs exposs

Pices  joindre : Plans cots dcrivant les conditions d'accs, les pentes, les circulations internes horizontales et verticales et en tant que de besoin les indications concernant l'emplacement et les dimensions de places de stationnement automobile des cabinets d'aisance, des places amnages dans les tablissements et installations recevant des spectateurs assis, des chambres amnages dans les htels et rsidence de tourisme, des cabines de dshabillage et des douches dans les installations. Pour certains de ces amnagements spcifiques, ces plans peuvent tre accompagns par une notice explicative permettant une meilleure comprhension du dossier.

La prsente autorisation est rpute accorde en cas de dfaut de rponse dans un dlai de trois mois  compter du dpt de la demande.

Cette demande, tablie en trois exemplaires, doit tre dpose en Mairie.

Fait le :

Le Demandeur :

Signature et/ou cachet :



I. PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT

- Surface totale de la ralisation :En m2
- Surface des locaux accessibles au public :En m2
- Nombre de tranches prevues :
- Nombre de batiments :

REFERENCES

- Code de la construction et de l'habitation (art. R 122- 123 - 124)
- Rglement de scurit Arrt du 25 Juin 1980
- Arrt du 22 Juin 1990 relatifs aux petits tablissements

En plus des plans, devis et autres documents prvus au permis de construire, les dossiers de crations, d'amnagements et de transformations des Etablissements Recevant du Public, doivent comporter certains renseignements concernant la scurit, destins  clairer les membres des Commissions de Scurit.

En consquence, vous voudrez bien rpondre, le plus prcisment possible, aux questions ci-aprs.

II. CLASSEMENT

2.1 Activits exerces dans l'tablissement

- A titre permanent :
- Temporairement :
- Exceptionnellement :

2.2 Effectif du public (GN 2 et article 2 des divers types) maximum susceptible d'tre admis par niveau compte - tenu des parties existantes ventuelles :

- Sous-sol :
- Rez-de-chausse :
- 1er tage :
- 2me tage :
- 3me tage :
- TOTAL :**

2.3 Admission des Handicaps

Effectif :

- En pourcentage :
- En nombre :

2.4 Personnel (GN 1 § 2B) n'ayant pas ces propres engagements :

- Sous-sol :
- Rez-de-chausse :
- 1er tage :
- 2me tage :
- 3me tage :
- TOTAL :**

2.5 Classement propos (GN 1 et R 123-19 du code de la construction) :

- Type :
- Catgorie :

III. VERIFICATIONS TECHNIQUES OBLIGATOIRES

Prévues par l'article R 123-43 du Code de la construction et de l'habitation, seront effectuées par :

- Par un organisme agréé ou une personne agréée : Oui Non
- Raison sociale :
- Missions demandées :

Gaz	Electricité	Alarme	Gaz Combustible
Désenfumage	Ascenseur	Mission S	Mission L

IV. CONSTRUCTION (CO 1 - CO2 et CO 5)

4.1 Conception et desserte

➤ Choix de la distribution intérieure	✓ Cloisonnement traditionnel	
	✓ Sectorisation	
	✓ Compartimentage	
➤ Desserte des bâtiments	Caractéristiques	Dimensions
	✓ Voie engin	
	✓ Voie échelle	
	✓ Espace libre	

4.2 Isolement par rapport aux bâtiments tiers (CO 6 à CO 10)

➤ Des activités industrielles	✓ Non classées	
	✓ Déclaration	
	✓ Autorisation	
➤ Des ERP	✓ Type :	✓ Catégorie :
➤ Des habitations	✓ Famille :	
➤ Des parcs de stationnement		

Caractéristiques des murs et éléments de façade si distance inf. à 8 mètres

- Résistance au feu :
- Réaction au feu :

4.3 Eléments de construction (CO 11 à CO 22)

	Constitution	Résistance au feu	Réaction au feu
Façade			
Plancher			
Charpente			
Cloisons :			
- Locaux à risques particuliers			
- Locaux à sommeil			
- Autres locaux			
Gaines			
Couverture			

4.4 Dégagements (CO 34 à CO 48)

Tous les détails relatifs au nombre de sorties, à leur largeur, au sens d'ouverture des portes, aux sas, aux escaliers (dimensions des marches), à leur largeur et à la largeur des couloirs, etc...Devront être précisés sur les plans.

4.5 Escaliers (CO 49 à 56)

➤ Escaliers non protégés	Nombre :		
➤ Escaliers protégés	Nombre :		
➤ Escaliers protégés :	Caractéristiques		
	Encloisonnés	Oui	Non
	A l'abri des fumées	Oui	Non
	Porte (des escaliers)	Oui	Non
	Parois (des escaliers)	Oui	Non

V. AMENAGEMENTS INTERIEURS (AM 1 à AM 19)

	Nature matériaux	Classement au feu MO à M4
➤ Revêtement en plafond		
➤ Revêtement muraux		
➤ Revêtement sols		
➤ Faux-plafond		
➤ Eléments de décoration		
➤ Ameublement		

VI. DESENFUMAGE (DF1 DF 8 ET instructions techniques)

Moyens, caractéristiques techniques, matérialisation sur plans des zones de surpression et de dépression.

➤ Salle recevant du public		
➤ Circulations internes aveugles		
➤ Escaliers cloisonnés		
➤ Chauffage	✓ En sous-sol	
	✓ Autre	
➤ Locaux de stockage des hydrocarbures		
➤ Locaux à risques particuliers		
➤ Autres locaux		
➤ Commandes des dispositifs de mise en œuvre		

VII. CHAUFFAGE (CH)

➤ Système employé		
➤ Puissance installée en kW		
➤ Energie employée		
➤ Emplacement	✓ Des locaux de chauffe et chaufferie	
	✓ Des appareils indépendants	
➤ Section de conduits de ventilation		
➤ Résistance au feu (local chaufferie) des :	✓ Parois	
	✓ Planchers	
	✓ Portes	
➤ Local de stockage (préciser emplacement sur plan)	✓ Capacité	
	✓ Cuvette rétention	
	✓ Tracé des canalisations d'emplissage	
	✓ Dispositif de coupure extérieur	
	✓ Portes (sens ouverture, résistance au feu)	
	✓ Parois (résistance au feu)	
	✓ Bac récupérateur d'hydrocarbure	

VIII. GAZ (GZ)

➤ Gaz utilisé	
➤ Emplacement précis du stockage (côté sur plan)	
➤ Capacité	
➤ Conditionnement	
➤ Emplacement compteur ou dispositif spéciaux	
➤ Barrage sur plan	
➤ Tracé et passage des canalisations (sur les plans)	

IX. ELECTRICITE (EL)

➤ Emplacement des organes généraux	
➤ Local machinerie ascenseur	
➤ Appareillage électrique, puissance et situation	

X. ECLAIRAGE DE SECURITE (EC)

➤ Blocs autonomes	<i>Oui</i>	<i>Non</i>
➤ Batterie d'accumulateurs	<i>Oui</i>	<i>Non</i>

XI. ASCENSEURS (AS)

➤ Normaux	<i>Oui</i>	<i>Non</i>
➤ Destinés à l'évacuation des handicapés	<i>Oui</i>	<i>Non</i>

XII. GRANDE CUISINE (GC)

➤ Puissance normale totale installée et appareil de cuisson	<i>Inf. à 20 kW</i>	<i>Sup. à 20 kW</i>
➤ Cuisine isolée		
✓ Cloisons coupe-feu		
✓ Degré coupe-feu porte		
➤ Dispositif d'arrêt d'urgence	<i>Oui</i>	<i>Non</i>
➤ Grande cuisine ouverte, cuisine maintenue en dépression (ventilateur 400°/h, cantonnement,...)	<i>Oui</i>	<i>Non</i>

XIII. RISQUES PARTICULIERS

13.1. Dispositifs propres à chaque établissement

(Cabine projection) salle de spectacles (sièges)

Dispositions adoptées (focaux à skis, chaussures)

13.2. Locaux ne recevant pas de public (réserves, dépôts, lingerie,...)

➤ Résistance au feu des :	
✓ Murs	
✓ Planchers	
✓ Portes	



XIV. MOYENS DE SECOURS (MS)

14.1. Intérieurs

Table with sections for Extincteurs, Robinet d'Incendie Armés (R.I.A), and various safety features like Colonne sèche, humide, Extinction automatique, etc.

14.2. Extérieurs

Table for Poteaux incendie with rows for Nombre, Pression dynamique, Diamètre conduite, Débit, and Distance.

XV. DISPOSITIONS ADMINISTRATIVES PREVUES

15.1. Dérogation demandée :

- Description de la demande
Motif
Mesures compensatoires

15.2. Autres renseignements :

.....



Cette liste n'est pas limitative et pourra ˆtre completee par tous les renseignements susceptibles d'intresser la scurit. Il est signale aux Maˆtres d'uvre et Maˆtres d'Ouvrage que les Etablissements Reevant du Public classs de la 3me ˆ la 1re catgorie sont obligatoirement soumis au contrle technique relatif ˆ la scurit des personnes (art. R 111-38 du Code de la Construction et de l'Habitation).

CE RAPPORT INITIAL DE CONTROLE DEVRA ETRE INCLUS AU DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE.

En outre, le dossier devra ˆtre tabli conformement aux articles R 123-24 du Code de la Construction et de l'Habitation GE 2, DF 4, CH 4, EL 1, EC 3, GC 2 et MS 3 du rglement de scurit.
Le rapport final relatif ˆ la scurit des personnes contre les risques d'incendie et de panique tabli par les personnes ou organismes agres devra ˆtre fourni ˆ la commission de scurit charge d'mettre un avis sur l'ouverture au public de l'tablissement.

Je, soussign, (Nom, qualit du Maˆtre d'Ouvrage) :

.....
.....

Certifie exacts les renseignements fournis dans le prsent questionnaire et m'engage ˆ informer la Commission de Scurit pour toutes les modifications ultrieures.

Fait ˆ :

Le :

Signatures et cachets

Maˆtre d'uvre	Maˆtre d'Ouvrage